



Tél : 04-79-63-50-83

Fax : 04-79-63-51-54

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/12/2014

Nombre de membres en exercice : 14

Procuration : M. Christian MASSONNAT à M. Eric MARIN

Excusé : M. Christophe GILLI

TARIFS 2015 : le Conseil Municipal fixe les différents tarifs applicables au 1^{er} janvier 2015.

Concernant la garderie, suite à la décision du Conseil Municipal de fixer des plages horaires d'une durée d'une heure à partir de 16h30, le Maire propose un montant de 1.60€ retenu par la majorité des membres.

SECOURS LE REVARD : le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention relative à la distribution des secours avec le Syndicat Mixte Savoie Grand Revard, de même qu'une convention avec la société SAF Hélicoptère précisant que le tarif pour l'année 2014 -2015 sera de 55,00 €/minute TTC.

CALB : le Conseil Municipal désigne M. le Maire et M. Lucien MASSONAT pour siéger à la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charge (CLET) notamment pour ce qui concerne le transfert imposé à la CALB concernant la gestion des eaux pluviales à compter du 1^{er} janvier 2016.

REGIE RECETTES CANTINE – GARDERIE : le Conseil Municipal est favorable à la modification de l'article 5 permettant les encaissements en espèces et l'article 7 fixant à 4 000,00 € le montant maximum de l'encaissement que le régisseur est autorisé à conserver.

OUVERTURE DE CREDITS 2015 : M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits 2015 permettant de régler des factures dans l'attente du vote du budget prévisionnel en mars 2015 pour les opérations suivantes :

- création d'un site internet (solde)
- travaux de voies et réseaux
- accessibilité Ecole – Mairie
- Programme travaux en forêt
- acquisition d'une licence IV
- acquisition de parcelles de bois
- construction d'un local à la base de loisirs du Nid
- travaux de drainage « les combettes »
- solde place du monument

Pour le budget eau :

- travaux d'équipement des réservoirs
-

CARREFOUR LES MERMOZ : Madame Maria COLOMBANI, conseillère municipale, habitant le village des Mermoz fait part de l'accord de collaboration d'un propriétaire concerné à trouver une solution qui permette de sécuriser le croisement route de la Verdasse – route des Mermoz.

ACCESSIBILITE BATIMENTS :

ECOLE : la consultation d'entreprises a été lancée pour réalisation aux vacances de février.

MAIRIE : Plutôt que la création d'un ascenseur en façade ou construction d'une salle au rez de jardin, le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité des membres présents à la recherche d'une solution permettant d'installer une élévation à l'intérieur du bâtiment.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS : M. le maire rappelle le retrait de l'Etat de l'instruction gratuite pour les communes des autorisations d'urbanisme et la création par convention d'un service commun géré par la CALB financé sur le budget général sans participation financière de la commune. M. le Maire reste l'autorité compétente pour la délivrance des autorisations d'urbanisme.

ZONE HUMIDE : le Conseil Municipal souhaite connaître les prescriptions liées au zonage des parcelles.

TRAVAUX :

- les travaux de protection de la source de « la Viplane » effectués sur la route du Revard et réalisés en novembre :
 - montant : 13 270,80 € TTC
 - subvention 69 % du HT à percevoir en 2015 soit 7 630,00 €
- divers travaux ont été réalisés dans les réservoirs de la Meunaz et aux Favrans afin d'améliorer les performances de distribution et la qualité (mise en place d'alarmes, vanne motorisée, contrôle turbidité aux Favrans, pose de compteur départ distribution :
 - montant estimatif 48 000,00 € H.T
 - subvention 2015 agence de l'eau 39 %
 - subvention Conseil Général en attente

LOGICIEL CANTINE – GARDERIE : le montant de cette acquisition s'élève à 3360€ TTC et va permettre dès Janvier 2015 les inscriptions en ligne. Une information sera donnée aux parents d'élèves lors d'une réunion prévue le 18 décembre 2014.

CREATION DU SITE INTERNET : la société ALPIXEL a réalisé la page d'accueil, l'ensemble du projet sera disponible au cours du 1^{er} trimestre 2015.